

# Prissé



Bulletin municipal  
Juillet 2016

n°108

[www.mairie-prisse.fr](http://www.mairie-prisse.fr)

# Prissé

## sommaire

Le Mot du Maire ..... p1

### Notre Commune en action

Budget 2016 ..... p2-3

Médailles du Travail ..... p4

Travaux Voirie ..... p4

Bâtiments communaux ..... p5

Maison Pluridisciplinaire ..... p6

Assainissement Collectif ..... p7

Environnement ..... p8

Aménagement Parc Municipal ..... p8

Affaires scolaires ..... p9 À 11

Conscrits 2016 ..... p12

Développement Durable ..... p13

Végétalisation du Cimetière ..... p14

Fleurissement ..... p15

Passage de la flamme  
des 8<sup>e</sup> Jeux de Saône & Loire ..... p16-17

Citoyenneté ..... p18-19

Saint Vincent Tournante ..... p20

### Intercommunalité

CAMVAL ..... p21

SIVOM de la Petite Grosne ..... p22-23

SIVU ..... p24

Le « CLACH » ..... p25

### La Vie Associative

Patronage des écoles ..... p26-27

L'Echo de la Bib ..... p28-29

Théâtre à Prissé ..... p30-31

Tarot Prisséen ..... p31

Foyer rural ..... p32

Société de Pêche ..... p33

Sibé Musique - La Coda ..... p34

ESPM ..... p35

Tennis Club ..... p36

ADMR ..... p37

Don du sang ..... p37

Garderie "les P'tits Loups" ..... p38

**Etat Civil** ..... p39

### Infos diverses

Prévention des cambriolages ..... p40

Tarifs de location  
des salles communales,  
salle des fêtes, parc municipal ..... p40-41

Besoin d'un écrivain public ? ..... p41

Bloctel ..... p41

Fermeture Estivale Bureau de Poste ... p41

**Calendrier des  
manifestations 2016** ..... p42

### Renseignements

**Utiles** ..... p43-44-45

Bulletin Municipal de Prissé

Directeur de publication : Michel D'AVENTURE

Responsable de rédaction : André DEWERDT

Crédit photo : Chantal CASSOU - Maryline JOSEPH

Conception/réalisation imprimerie monterrat - 03 85 36 38 00

# le mot du Maire

*En politique, les engagements des uns ne concernent en rien ceux qui leur succèdent, et c'est à l'amer constat qu'ont du se résoudre les pompiers et les élus du SIVU du Val Lamartinien : la caserne ne se fera pas, les 70 000 € déjà investis en pure perte resteront à la charge du SIVU et le refus d'intégration **au corps départemental** laissera des pompiers formés et efficaces, désabusés et démissionnaires.*

*Si tout reste bloqué, il ne reste qu'à souhaiter pour les résidents du Val Lamartinien que le centre d'intervention de Mâcon soit à même de tenir les délais de 20 minutes, sur les 200 interventions que nos pompiers assuraient annuellement.*

*Pour les communes, comme pour le Département, les charges supplémentaires imposées par l'Etat, cumulées aux restrictions financières, compliquent l'équilibre des budgets et il faut décider des priorités. C'est en cela que l'on peut se réjouir aujourd'hui de l'avancement des travaux de notre maison pluridisciplinaire qui accueillera début 2017, médecins et ostéopathe.*

*D'autres projets moins urgents ont dû être repoussés, mais restent programmés, avec la perspective de nouvelles salles de classe, en même temps que la continuité des mises en accessibilité des bâtiments et de la voirie, programmés sur 6 années.*

*Et pour ne pas tomber dans la morosité, l'on pourra cette année encore admirer le fleurissement mis en place par nos agents communaux avec l'aide des bénévoles.*

*Et c'est l'occasion de remercier pour leur dévouement celles et ceux qui dynamisent nos associations.*

*Sans oublier l'ensemble de notre personnel communal à la voirie, aux écoles, à l'entretien mais encore au secrétariat de plus en plus sollicité à l'accueil et pour assimiler les nouvelles règles présumées simplifiées.*

*Bon été à tous !*

**Le Maire,  
Michel D'AVENTURE**





# Notre commune en action

## Budget Communal 2016

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement continuent leur progression (+ 19 %) dues essentiellement aux nouvelles obligations : rythmes scolaires, petite-enfance...

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Les dotations de l'Etat sont en diminution, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F).
- Malgré les charges supplémentaires, le Conseil municipal a décidé de ne pas changer les taux des trois taxes communales pour cette année, mais elles seront certainement à revoir pour le budget 2017.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- La création d'un parking derrière la maison pluridisciplinaire et la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la mise en accessibilité de la rue de la Fontaine,
- Travaux de voirie communale,
- Travaux de mise aux normes accessibilité de bâtiments publics,
- Extensions électriques diverses et enfouissement de lignes téléphoniques.

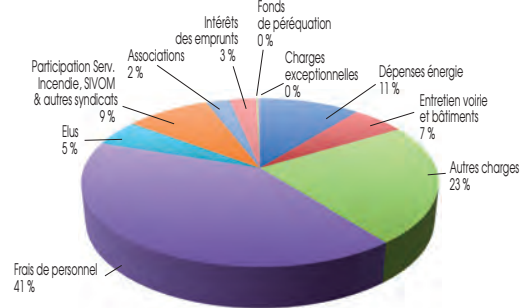
## Budget Assainissement

- Fonctionnement : 88 637 € (hors amortissement)
- Investissement : 353 041 € (dont réhabilitation du réseau Chemin de Liennant).

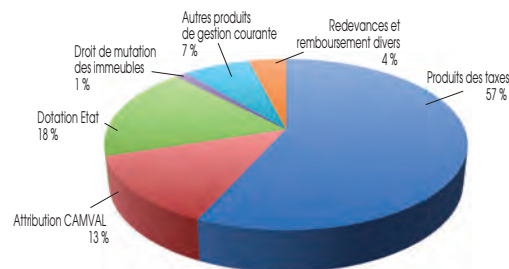


Isabelle CORSIN

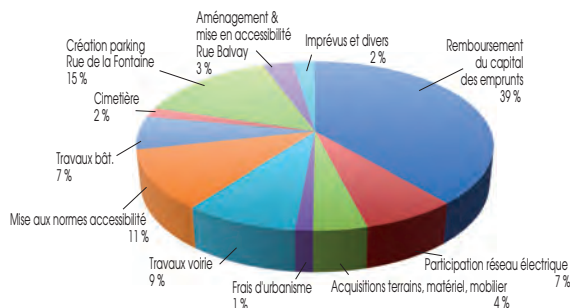
### REPARTITION DES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT



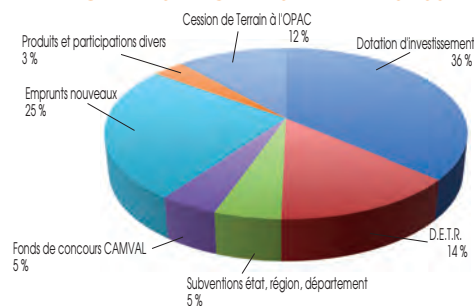
### REPARTITION DES RECETTES EN FONCTIONNEMENT



### REPARTITION DES DEPENSES EN INVESTISSEMENT



### REPARTITION DES RECETTES EN INVESTISSEMENT





## Budget Primitif 2016

### Dépenses de Fonctionnement

■ Dépenses d'énergie (fuel, gaz électricité) .....	125 000 €
■ Entretien voirie et bâtiments .....	66 000 €
■ Autres charges d'entretien et fonctionnement (assurances, fournitures, transports scolaires) .....	268 550 €
■ Frais de personnel .....	475 900 €
■ Indemnités élus .....	59 400 €
■ Part. Serv. Incendie, SIVOM & autres syndicats .....	104 470 €
■ Subventions associations, CCAS .....	29 600 €
■ Intérêts des emprunts .....	33 263 €
■ Fonds de péréquation intercommunal .....	2 300 €
■ Charges exceptionnelles, diverses et imprévues .....	2 500 €

**Sous Total** ..... **1 166 983 €**

■ Virement à la section investissement .....	108 919 €
--	-----------

### Dépenses d'Investissement

■ Remboursement du capital des emprunts .....	185 363 €
■ Participation réseau électrique .....	35 000 €
■ Acquisitions terrains, matériel, mobilier .....	19 930 €
■ Frais d'urbanisme .....	6 500 €
■ Travaux voirie .....	42 000 €
■ Mise aux normes accessibilité .....	54 000 €
■ Travaux bât. (Régul.chauffage , Eclairage Tennis) .....	30 700 €
■ Cimetière .....	8 900 €
■ Création parking Rue de la Fontaine (Etude, maîtrise d'œuvre) .....	70 000 €
■ Aménagement & mise en accessibilité Rue Balvay .....	15 500 €
■ Imprévus et divers .....	11 252 €

**Sous Total** ..... **479 145 €**

■ Report déficit antérieur .....	117 023 €
----------------------------------	-----------

**TOTAL DÉPENSES : 1 872 070 €**

### Recettes de Fonctionnement

■ Produits des taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) .....	690 044 €
■ Attribution CAMVAL (Compens.TP - Petite enfance + SDIS val.2014) .....	160 048 €
■ Dotation état (fonctionnement, compensations taxes) .....	215 921 €
■ Droit de mutation des immeubles .....	15 000 €
■ Autres produits de Gestion courante (locations Immeubles,terrains, excédent assainissement collectif) .....	85 000 €
■ Redevances et remboursements divers .....	47 830 €

**Sous Total** ..... **1 213 843 €**

■ Excédents antérieurs .....	73 816 €
------------------------------	----------

### Recettes d'Investissement

■ Dotation d'investissement (compensation TVA, taxe locale d'équipement) .....	122 157 €
■ D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) .....	47 030 €
■ Subventions état, région, département (*) .....	17 000 €
■ Fonds de concours CAMVAL .....	15 000 €
■ Emprunts nouveaux .....	85 000 €
■ Produits et participations divers .....	11 000 €
■ Cession de Terrain à l'OPAC .....	38 775 €

**Sous Total** ..... **335 962 €**

■ Excédents antérieurs .....	139 530 €
------------------------------	-----------

■ Virement de la section fonctionnement .....	108 919 €
---	-----------

**TOTAL RECETTES : 1 872 070 €**

Cette présentation budgétaire ne tient pas compte des opérations dites "d'ordre" purement comptables, qui n'entraînent pas de recettes ou de dépenses effectives (ex. l'amortissement).

En terme de comptabilité publique : le fonctionnement s'équilibre à 1 302 085 € et l'investissement s'équilibre à 610 594 €  
soit au total, un budget de 1 912 679 € dont 117 023 € d'investissement 2015 reporté.



## Médailles du Travail



Lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population de Prissé le 15 janvier 2016, Madame Catherine FARGEOT, Conseillère départementale, a remis la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale :

- à Danièle RODRIGUEZ, conseillère municipale depuis 1995 et adjointe aux affaires scolaires depuis 2001,
- à Evelyne PERNIN, attachée territoriale à la mairie depuis novembre 2001,
- à Alain TRIBOULET, conseiller municipal depuis 1995.

*Félicitations aux récipiendaires !*

## Travaux Voirie

Sont prévus en 2016, des empièvements et enduits bicouches :

- A Montagny, sur le bas du chemin des Griottiers : 50 m<sup>2</sup>
- A Narbonne : 300 m<sup>2</sup>
- A Saint-Claude : 60 m<sup>2</sup>

Pour une somme totale de 8 650 € TTC.

### CHEMIN DE LIENNANT

Pour prendre en compte la vitesse excessive des usagers engendrant une dangerosité pour traverser entre les deux bâtiments de la cave coopérative, seront implantés deux ralentisseurs : 6 144 € TTC (à déduire l'aide au titre des amendes de police de 1 536 € espérée).



### RUE DE LA FONTAINE

Le remplacement de la canalisation d'eau potable et d'une partie du réseau d'assainissement défectueux sont d'ores et déjà terminés.

En juillet, suivra l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et éclairage public pour se terminer en septembre. Dès 2017, une rue toute neuve répondra aux normes accessibilité avec une zone piétonnière de 1m40.

**Michel DAVENTURE**



**Domaine Val Lamartinien**  
Saint-Véran - Bourgogne - Mâcon - Crémant de Bourgogne

**Alain TRIBOULET**  
Propriétaire-Récoltant

“Colonges” - 71960 PRISSÉ - Tél. 03 85 37 80 26 - Fax : 03 85 37 62 07

Mise en bouteilles à la propriété - Vente et expédition - TARIF SUR DEMANDE



**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
CHAUFFAGE VENTILATION  
ÉNERGIES NOUVELLES

71960 PIERRECLOS - Tél. 03 85 35 72 91 - Fax 03 85 35 73 43  
mansiat.daniel@orange.fr



## Bâtiments communaux... PROGRAMMATION 2016

### Ecoles

A ce jour des installations ont déjà été réalisées au niveau de l'accès aux écoles, à la cantine et à la garderie pour faire face aux normes définies par l'Etat suite aux attentats.

Ainsi, toutes les portes extérieures à l'enceinte étant fermées à clé pendant la journée, l'accès se fait désormais par la rue de l'Eglise à côté du réfectoire. Une porte avec sonnette et judas a été installée et c'est le directeur qui autorise l'entrée après identification du visiteur. A la garderie, c'est un système de vidéo-identification qui permet désormais de visualiser les personnes qui souhaitent entrer dans les locaux, le portillon étant déverrouillé de l'intérieur par la responsable de la garderie.

La cour devant la cantine qui sert d'accès à la garderie sera par ailleurs décaissée et réensablée à neuf avec un passage bétonné pour éviter que les enfants n'amènent du sable sous leurs chaussures dans la garderie. Les services techniques se chargeront de la réalisation pour limiter les coûts.

### Salle des sports

La régulation du chauffage de la salle principale est défectueuse et sera donc changée. Une opération onéreuse (6 000 euros environ) mais dont le retour sur investissement devrait être rapide du fait des économies d'énergie engendrées.

Dans la salle annexe, l'installation d'un éclairage à base de projecteurs s'étant avérée non conforme car ne permettant pas la pratique du tennis dans des conditions de visibilité suffisante, l'entreprise chargée de la réalisation a reconnu la malfaçon et accepté de doubler à sa charge le nombre de points lumineux. Travaux réalisés courant de l'été.

### Accessibilité

La première tranche de notre agenda d'accessibilité courant sur 6 ans débute cette année et concernera la salle des sports (intérieur et extérieur) pour un montant estimé à 44 000 euros environ.

### Maison parking de la poste et construction d'une école

La maison actuellement occupée par le cabinet médical mais qui sera libérée en fin d'année dès que la maison pluridisciplinaire de santé sera opérationnelle, sera mise en vente dans le deuxième semestre. Le produit de cette vente pourrait être utilisé pour compléter le financement d'un nouveau bâtiment pour les écoles susceptible d'abriter deux salles de classe. Initialement programmé pour 2017, ce projet a été ajourné par le conseil du fait de son coût (environ 1 100 000 euros) mais une étude précise sera lancée pour une bonne réactivité en cas de besoin.

**AUTO ÉCOLE**  
*C'est permis!*  
AUTO • MOTO • CYCLO

7 1850 CHARNAY LES MACON  
Tél. 03 85 34 86 95

7 1960 PRISSÉ  
Tél. 03 85 37 60 98

**SARL MARTINS & ALVES**

- Couverture ▪ Plomberie ▪ Zinguerie ▪
- Chauffage ▪ Ramonage ▪

Z.A. Pré de Lit - 71960 PRISSÉ  
Tél. 03 85 37 89 77 - Port. 06 87 65 42 64

**NOVA DECO**

M. FERREIRA NETO Arthur  
RAVALEMENT DE FAÇADES / NEUF ET ANCIEN  
ISOLATION PAR EXTERIEUR - ENDUITS PROJÉTÉS - PEINTURE  
SABLAGE - JOINTS DE PIERRES

765, Route Blanche - 71960 PRISSÉ  
Tél. : 03 85 38 93 74 - Fax : 03 85 38 93 78  
Port. : 06 85 05 28 47  
Email : nova.deco@orange.fr



## Maison Pluridisciplinaire



Dès le gros œuvre terminé, la Municipalité procédera à la réalisation du parking public prévu pour les clients des cabinets médicaux et pour les visiteurs, avec une inauguration du bâtiment souhaitée pour fin 2016.

Bientôt les riverains de l'ancienne « Rue Froide » devenue « Rue de la Fontaine » vont pouvoir bénéficier de tous les services avec : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, crèche pour les très jeunes, salle des sports pour garder la forme, ostéopathe pour tout remettre en place, coopérative pour le jardinage, boucherie pour l'alimentation, le tout avec l'ensemble des réseaux enterrés et une chaussée entièrement réaménagée.

Nos anciens Prisséens ne s'y reconnaîtraient plus.

Michel DAVENTURE




**Pierre DESROCHES & Nathalie VALETTE**  
PROPRIÉTAIRES RÉCOLTANTS

La Crouze - 71960 VERGISSON - Tél. 03 85 37 80 09  
St-Véran / Pouilly-Fuissé / Crémant de Bourgogne

**VENTE DIRECTE**

**Ebénisterie & Menuiserie**  
MEUBLES, CUISINES SUR MESURES  
fabrication - restauration

**Erik Cathelin**

[www.monsitebois.com](http://www.monsitebois.com)  
erik.cathelin@orange.fr

Place de l'église  
71960 Prissé

06 77 01 57 82  
03 85 34 77 71

**EURL ANGELLE**  
Taille de Pierre-Marbrerie-Restauration-Bâtiment et Funéraire

**L'Univers de la Pierre**  
Notre Showroom

Monuments    Salles de bains    Dallages  
Caveaux    Plans de travail    Escaliers  
Gravure    Eviers massifs    Couvertures

curl.ancelle@orange.fr  
www.marbrerie-ancelle-71.com

Rond Point des 2 Roches - RD 17 - 71960 PRISSÉ - Tél. : 03 85 37 60 50  
2 rue de la Madone - 71000 SANCÉ - Tél. 09 83 60 94 61





## Assainissement Collectif

### CHEMIN DE LIENNANT

La canalisation d'assainissement en très mauvais état, Chemin de Liennant et Impasse des Nièvres, se devait d'être remplacée.

Après consultation, 9 entreprises ont soumissionné et c'est la Société Moderne d'Entreprises et de Canalisations SOMEC de Saint Rémy (01) qui a été attributaire du marché pour la somme de 99 654 € HT.

Ces travaux, qui ont débuté le 11 mai dernier, doivent s'étaler sur 2 mois et devraient être subventionnés par le Département et l'Agence de l'Eau (25 000 € et 21 000 €).



**SARL MAURICE FAVRE**  
Maçonnerie Rénovation Taille de pierre  
71960 PRISSE  
Tél./Fax 03 85 37 85 46  
entreprise.favre@club-internet.fr

### A LA STATION D'ÉPURATION : *mise en place d'une filière de déphosphatation physico-chimique*

L'implantation de la cuve est confirmée contre le local technique. Son diamètre sera de 2m et sa hauteur de 2m25.

Subventions : la commune a reçu un avis positif du Département, mais est en attente des éléments de l'Agence de l'Eau. Il conviendra d'attendre l'ensemble des éléments des organismes de subvention avant de lancer le marché de travaux.

**Michel DAVENTURE**





## Environnement

Les murettes situées aux entrées des lotissements Route Blanche ont été remises en état par les employés communaux.



## Aménagement parc municipal

Des barrières pivotantes seront installées à chaque entrée de l'allée du parc, afin de limiter la circulation des véhicules sur l'ensemble du parc et d'assurer la sécurité des usagers.

La restauration de bancs sera réalisée.

La pose de clôture autour de l'aire de jeux sera effectuée pour assurer la sécurité des jeunes enfants.

Jean-Jacques SEY

**Entreprise MET**  
TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT • VOIRIE

521, rue de Fontenailles  
71000 MÂCON  
Tél. 03 85 34 15 13  
met.tp@orange.fr

**JPS**  
FERMETURES

- Fenêtres-Portes (Bois, PVC, Alu)
- Portails (PVC, Alu, Bois, Métal)
- Stores extérieur, intérieur
- Volets battants (PVC, Alu Bois)
- Volets roulants (Reno, PVC, Alu)
- Automatisation
- Escaliers
- Clôtures PVC
- Pose / Agencement
- Alarme

Nouveau  
HALL D'EXPOSITION

Rue du Moulin à Vent 71570 Romanèche-Thorins Tél. 03 85 35 56 20



## Affaires scolaires

### FUSION des DEUX DIRECTIONS MATERNELLE et ELEMENTAIRE

En janvier 2016, Nicole FAVIER nous a fait part de son intention de faire valoir ses droits à la retraite à la prochaine rentrée, Jean Pierre LOVATO actuel directeur de l'école élémentaire prendra la direction des deux écoles à la rentrée 2016-2017.

L'école de Prissé deviendra une école primaire avec pour numéro de téléphone, celui actuel de l'école élémentaire : 03 85 37 80 42.

Une classe supplémentaire est attribuée à l'école de Prissé, ce qui permettra de dédoubler le groupe des CP actuellement de 35.



### COMITE de PILOTAGE des TEMPS d'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Il s'est réuni le 4 avril 2016.

Après deux années de fonctionnement, il est constaté une réelle fatigue des enfants de CP et CE1.

A la rentrée 2016-2017, ces enfants seront en TAP, les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30 avec des animations variées (style centre aéré). Les effectifs de maternelle seront moindres à la rentrée.



La commune ayant embauché un contrat avenir en 2015, cela permettra de détacher Julie DA FRE pour animer un groupe avec le CLEM. Pour les CE2, CM1, CM2, un essai pour le choix des activités sera proposé.



### CONSEILS des ECOLES de MARS 2016

#### Information donnée sur le regroupement de direction :

- Le point a été fait sur les différentes activités terminées ou en cours, les travaux d'été programmés : réfection de la cour vers la cantine... Les achats : un peu de mobilier pour la future classe, un ordinateur portable pour la direction et un vidéoprojecteur pour la classe de CE1.
- Le sujet important commun à ces conseils a porté sur la sécurité.

Rappel des fermetures obligatoires des écoles, obligation d'effectuer des exercices d'évacuation incendie, confinement et fuite.





## Affaires scolaires... suite

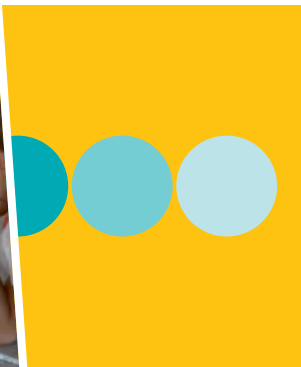
### TEMPS D'ACTIVITES PERI SCOLAIRES

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, la fresque réalisée par les élèves du primaire, sous l'égide de Mylène DUPASQUIER, a bien avancé tout au long de l'année.

Les plus grands ont cassé, découpé, collé et jointoyé les céramiques pour habiller les escargots.

C'est avec les CP qu'ont été composés les raisins avec des billes de verres colorées...

Cette fresque intitulée « une famille d'escargot en balade dans les vignes » sera fixée au mur cet été et inaugurée à la rentrée 2016.



**E@sy-Info71**  
**Aide informatique**  
*à votre domicile à votre rythme*  
**06.17.30.86.01**  
**SJ**  
SERVICES à la personne  
**50% crédit d'impôts**  
  
Céline vient chez vous pour vous aider à manier la souris, envoyer vos mails, déclarer vos revenus par internet...  
Mâcon & env. - Tarif à la séance ou abonnement - [www.easy-info71.com](http://www.easy-info71.com)

*Cabinet d'art-thérapie*  
Art-thérapeute diplômée de l'Université Paris 8  
  
Anne Moulle  
Chemin des Pommiers  
71960 Prissé  
cabinet.arts.therapie@gmail.com - 06 72 93 51 26  
<http://cabinet-arts-therapie.blogspot.ch>  
Siret 818 105 132 00018



## INSCRIPTION A L'ÉCOLE - RENTRÉE SCOLAIRE 2016 / 2017

Les parents des nouveaux enfants qui fréquenteront l'école communale sont priés de se présenter au secrétariat de mairie, afin d'établir le certificat d'inscription de leurs enfants, pour la rentrée scolaire de septembre 2016.

### Cette inscription concerne :

- les enfants nés en 2013.
- les nouveaux habitants.

### Se munir :

- du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile récent.
- du certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

L'inscription définitive sera ensuite enregistrée à l'école par l'enseignant.

La rentrée aura lieu le **Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016.**

## RAMASSAGE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE - INSCRIPTIONS


Les enfants qui emprunteront le service de transport scolaire qui dessert le groupe scolaire, organisé en collaboration avec le Syndicat intercommunal des Transports Urbains Mâconnais (SITUM), doivent obligatoirement être inscrits avant la rentrée scolaire auprès de la mairie.

Pour une première inscription, les parents sont priés de bien vouloir se présenter au secrétariat de mairie pour retirer le règlement intérieur établi par le SITUM et le bulletin d'inscription.

De plus, une autorisation parentale est à compléter pour les enfants de moins de 6 ans à la rentrée scolaire, pour la prise en charge et le retour de l'enfant au départ et à l'arrivée du bus.

Les familles qui ont reçu par l'intermédiaire de l'école une demande d'inscription pour le bus scolaire doivent impérativement rapporter les bulletins remplis dès que possible.

**SANS INSCRIPTION les enfants ne pourront pas emprunter le car.**



**C.A.M.B.**  
Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais  
336, chemin des 4 Pilles - BP 196 - 71007 MACON  
Tél. 03 85 34 98 53 - Fax : 03 85 34 45 33  
Service « Matières sèches » Tél. 03 85 34 90 90 - Fax 03 85 34 45 34  
*Magasins :*  
CRECHES / SAÔNE - RN6 Tél : 03.85.37.11.96  
MACON Nord - 336, Chemin des 4 Pilles Tél : 03.85.34.90.71  
PRISSE - 466, Rue de la Fontaine Tél : 03.85.37.62.41  
FLEURIE - Grand Pré Tél : 04.74.69.84.34  
ST JEAN D'ARDIERES - Route de Champanard Tél : 04.74.07.23.90  
*Vous assure ses services techniques, ses livraisons à domicile, un choix important de produits pour tous publics, articles viticoles et agricoles.*



**TRAITEUR**  
BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
*Pour vos repas de cérémonies :*  
**Mariage - Banquet - Buffet - Cocktail - Lunch...**  
71960 PRISSE - Tél. 03 85 32 26 85  
E-mail : [saveurs.regionales@wanadoo.fr](mailto:saveurs.regionales@wanadoo.fr)



**Métallerie GRAND**  
ouvrages métalliques  
Z.A. Le Verdier 71960 LA ROCHE VINEUSE  
**Tél. 03 85 37 78 81**  
Portails, Motorisation, Porte de Garage  
Menuiseries Alu et PVC, Volets Roulants  
Maison Métalliques, Escaliers, Garde-Corps,  
Terrasse métallique ...  
**Location Grue**



## Conscrits 2016



Le samedi 16 avril 2016 les conscrits « Nouvelle génération » s'étaient donnés rendez-vous à la cave de Prissé à 16h00. Le soleil étant de la partie la parade pouvait donc avancer dans les rues du village.

Après une séance photographique et le dépôt de la gerbe, 276 convives étaient invités pour un apéritif offert par la municipalité.

Le banquet servi par les Saveurs Régionales fut très apprécié suivi du bal jusqu'au bout de la nuit.

Nous avons réussi cette belle journée grâce à vous tous.

Merci et vive la 6 !

**Christel Jambon CROZAT**



# Conscrits 2016



## Distribution GRATUITE de packs d'ampoules LED



Pour vous aider à réaliser des économies sur votre consommation et votre facture d'électricité, **la mairie de Prissé**, en partenariat avec **Objectif EcoEnergie**, vous offre le **pack Réduc'Énergie**®

### Comment et quand récupérer votre pack Réduc'Énergie® gratuit ?

**INSCRIPTIONS** >>> **du mardi 17 mai au dimanche 31 juillet 2016**  
en complétant le formulaire en ligne sur :  
[www.reduc-energie.fr/mairie-prisse](http://www.reduc-energie.fr/mairie-prisse)

**DISTRIBUTION** >>> **samedi 19 novembre et samedi 26 novembre 2016**

### Les éléments du pack Réduc'Énergie®

#### ☀ 4 ampoules LED, culot E27

- Rendu Lumineux : **806 lumens**
- Consommation : **10 watts**
- Marque : **VTAC**
- Longueur : **10,8 cm**
- Diamètre : **6,0 cm**
- Tension : **220/240v**
- Blanc chaud : **2 700 k**  
(données fabricant)



#### ☀ 1 ampoule LED, culot E14

- Consommation :  
**> 8 watts**



#### ☀ 1 autocollant stop-pub



Ampoules Non Dimmables : **Non utilisables avec un variateur** - Visuels non contractuels

Le Programme Réduc'Énergie® est une campagne nationale de distribution gratuite de kits d'ampoules LED, initiée par **Objectif EcoEnergie** et qui entre dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. La distribution des packs Réduc'Énergie® a été mise en place par Objectif EcoEnergie en partenariat avec **la mairie de Prissé**.

### Pour + d'infos

**Objectif EcoEnergie**  
8, avenue Thiers - 19200 USSEL  
05 55 46 25 79

**Objectif EcoEnergie**  
Le partenaire de l'énergie responsable

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ? Pour découvrir nos Primes Énergie, rendez-sur [www.cheques-energie.fr](http://www.cheques-energie.fr)



## Végétalisation du Cimetière

La commune s'est engagée dans une démarche Zéro Pesticide visant à éradiquer l'utilisation de ce type de produits.

Il n'y a plus désormais que dans l'enceinte du cimetière où de telles substances sont appliquées.

Pris dans cet élan et avec l'appui du service technique, la commune a pour objectif d'ici 2019 de ne plus utiliser de pesticides sur la totalité des différentes surfaces.

Afin d'optimiser l'entretien manuel, il y a eu des modifications d'espaces, comme la végétalisation des surfaces minérales du cimetière (jachères fleuries de pieds de mur, engazonnement).

En fin d'année le service technique mettra en place des tapis végétalisés dans les espaces entre-tombes sur une partie du cimetière.







## Fleurissement

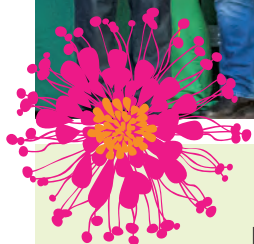
La remise des prix départementaux et régionaux des villes et villages fleuris a eu lieu samedi 16 janvier 2016 à PARAY LE MONIAL.

Le label "deux fleurs" pour notre commune a été maintenu par le jury régional.

19 communes dans le département ont été récompensées dans cette catégorie.

Prissé a également obtenu le 7ème prix du décor de Noël représentant "l'Âge de glace" dans la catégorie 1000 à 3000 habitants.

Le président du jury départemental a tenu à rappeler que "les fleurs ne suffisent plus", il faut s'engager dans une démarche de respect de l'environnement, de la qualité de l'eau, des aménagements extérieurs, cela dans une politique globale qui représente les critères pris en considération par le jury pour l'attribution du label.



De nouvelles plantations et créations végétales ont été réalisées impasse de l'église et rue Pierre Balvy.

Pour pérenniser le fleurissement et diminuer l'arrosage, les employés communaux ont planté des arbustes et des plantes vivaces, sur la toile de paillage en dessous d'un lit de paillage végétal ou minéral.

Afin de maintenir le label "Village fleuri deux fleurs" les 18 et 19 mai ont eu lieu les journées de plantation où les employés communaux et les bénévoles furent bien présents pour planter impatiens, bégonias, cosmos, œillets d'inde, pétunias, etc, mettant en valeur le cadre de vie.

Comme chaque année, ils furent bien aidés par les élèves de la classe de CM1 de Renaud AUDRY pour les plantations des massifs du parc municipal.

Jean-Jacques SEY





## Passage de la Flamme des 8<sup>èmes</sup> Jeux de Saône et Loire



Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Saône et Loire (CDOS 71) avait confié à notre commune, titulaire du challenge de la commune la plus sportive 2013, l'animation de jeux en attendant l'arrivée de la flamme.

Le jour de l'Ascension, la municipalité, les clubs sportifs Prisséens de basket, tennis et cyclisme ainsi que le CDOS (athlétisme, tir handisport) avaient bien préparé cette animation sportive.

Les enfants, sous un soleil radieux, ont pu pratiquer diverses disciplines : basket, badminton, tennis, athlétisme, (course de vitesse, saut à la perche, saut en longueur, lancer de poids) avant l'arrivée de la flamme portée par les vététistes des Passe Partout et les cyclistes du Vélo Sport Mâconnais. Ces derniers parcourant les rues du village pour se rendre au parking de la Voie Verte pour un départ vers Mâcon où ils furent reçus au Conseil Départemental et à la Préfecture.

Bernard PONCEBLANC, président du CDOS, a reçu la médaille communale. A son tour, il remit au maire un magnifique bronze, et au premier adjoint un coffret de trois médailles, mises en jeu lors de cette 8<sup>ème</sup> édition des Jeux de Saône et Loire se déroulant pendant le week-end dans le bassin minier, à Montceau-les-mines, Sauvignes-les-Mines et Saint-Vallier.

**Jean-Jacques SEY**





## Citoyenneté

### PLAN CANICULE

#### Repérage des personnes fragiles

Afin de pouvoir organiser un contact périodique avec les personnes âgées ou handicapées résidant à leur domicile et afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas de déclenchement du « plan canicule », il est proposé aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, aux personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile et aux personnes adultes handicapées, de se faire inscrire sur le registre nominatif tenu en Mairie.

**Les personnes qui désirent bénéficier de cette aide, sont priées de contacter, dès que possible, le Secrétaire de Mairie afin de compléter la demande d'inscription et d'être inscrit sur le registre nominatif.**

Le Maire invite également Famille, Voisin, Ami à signaler toute personne de son entourage susceptible de bénéficier de cette mesure.

*Merci de votre solidarité.*



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

Mouiller son corps et se ventiler

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)



## LE RADAR PÉDAGOGIQUE

Annoncé dans les précédentes éditions du bulletin, le radar pédagogique est en place Route Blanche. Il se « déplacera » dans la commune au fil du temps.

Ce radar n'a pas vocation à sanctionner. Dans une optique préventive, il vise simplement à rappeler à chacun d'entre nous que la traversée d'habitations nécessite d'adapter sa vitesse en fonction de la signalisation, afin de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes.



**CARLPRO**  
CARRELAGE+FAÏENCE+PLAGE  
DE PISCINE+TERRASSE  
MAÇONNERIE  
MELOT Jérôme  
Route de Saint-Claude - 71960 Prissé - Tél. 06 42 95 27 04

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE RÉNOVATION



Quel'Pv  
Panneaux photovoltaïques  
ISOLATION DES COMBLES  
DEMOISSAGE

Z.A. Le pré de Lit - 71960 PRISSÉ • Tél. 03 85 39 09 66 - Port. 06 85 06 62 69



## Saint Vincent Tournante

Chaque année la Bourgogne honore Saint Vincent, fin janvier, par une grande fête, tournante dans les différents crus bourguignons.

Pour 2018, c'est le cru Saint Véran qui a été retenu pour organiser cette fête, et entre les 6 communes de l'appellation, c'est notre village de Prissé qui a été choisi.

C'est un grand honneur, une grande satisfaction, mais aussi une grande préparation en perspective. Ce sera donc l'occasion pour organiser ces grandes festivités, de rassembler toutes les bonnes volontés de nos 6 villages.

Michel DAVENTURE

**SUPER U Prissé**  
Les Deux Roches

**Nouveau**

**COMMANDEZ** sur  
courses **U** .com

et  
**RÉCUPÉREZ**  
vos achats à votre  
**U DRIVE**  
coursesu.com

**Nos services**

- NOUVEAU Station lavage auto
- Point photo identité
- Billetterie
- Distributeur de billets
- Photocopieurs
- Développement photo numérique
- Pressing
- Gaz
- Location U
- Station service 24/24h

ZA Pré de Lit  
71960 PRISSÉ  
Tél. 03 85 50 91 11  
www.superu-prise.com

Ouvert du lundi au samedi  
de 8 h 30 à 20 h  
et le dimanche de 9 h à 12 h



## CAMVAL

### LE CENTRE AQUATIQUE DE MÂCON

Situé au cœur de Mâcon, au bord de la Saône, le Centre aquatique du Mâconnais-Val de Saône dispose d'un panel d'activités variées sur près d'un hectare. Venez profiter, en extérieur, du bassin olympique, du bassin d'agrément, du bassin pour les petits, de la fosse à plongeon, du parcours d'activité enfant/ado, du terrain multisport et du tennis de table.

Pour apprendre à nager ou se perfectionner, des cours collectifs sont proposés aux enfants durant tout l'été. Et pour les adultes, des cours à la séance d'aquagym, d'aquacardioscult et de VEl'eau sont également proposés durant toute la période estivale, sur inscription préalable ou le jour même, selon les activités.

### LA PISCINE D'AZÉ

Dans un environnement calme et verdoyant, la piscine comprend deux bassins chauffés et des vestiaires et locaux entièrement rénovés. Venez-en profiter jusqu'au 31 août !

**ATTENTION : pour la sécurité et le bien-être de tous, et depuis le 1<sup>er</sup> juin, les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés par un adulte en tenue de bain, et ce, dans les deux établissements.**



### HORAIRES D'ÉTÉ : 7 JOURS/7

#### • Mâcon :

Le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 20 h

Le mardi de 10 h à 21 h

Le dimanche de 10 h à 19 h

#### Azé :

Tous les jours, de 11 h à 19 h

### Pour tout renseignement :

**CENTRE AQUATIQUE  
DE MACON**  
Rue Pierre de Coubertin  
Tél. : 03 85 21 11 30

**PISCINE D'AZE**  
Rizerolles  
Tél. : 03 85 21 18 85  
[www.piscine-camval.fr](http://www.piscine-camval.fr)



## SIVOM de la Petite Grosne...

## REGLEMENT DES COURS D'EAU

### Les cours d'eau sont classés en deux catégories :

- Les "domaniaux" qui sont propriétés de l'Etat et en général navigables (Rhône, Saône).
- Les cours d'eau non domaniaux dont les droits et les devoirs reviennent aux propriétaires riverains publics ou privés. Pour ceux-ci le lit appartient aux propriétaires : la totalité du lit si on est propriétaire des deux côtés et la moitié si on est propriétaire d'une seule rive. Par contre l'eau est un bien public ou commun.

### Les droits des propriétaires

- **Droit de clore sa parcelle** : en limite de rivière sans gêner l'écoulement de l'eau ni provoquer la rétention des végétaux flottants. Le passage des randonneurs est soumis à autorisation du propriétaire ; les agents de l'Etat (police de l'eau) doivent pouvoir circuler librement.
- **Droit de prélever l'eau** : l'eau appartient à tous et personne ne peut se l'approprier ; tout prélèvement est soumis à l'avis de l'autorité compétente (DDT / police de l'eau). Un propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour ses besoins domestiques ou pour abreuver ses animaux. Mais il faut préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau et respecter les restrictions d'usage en période d'étiage et sécheresse.
- **Droit de pêche** : il appartient au propriétaire du cours non domanial mais il faut être membre d'une association agréée ; souvent le droit de pêche est cédé par bail à une AAPPMA (Association de pêche et protection du milieu aquatique).
- **Droit d'extraire des matériaux dans le lit (vase, sable)** : ces travaux peuvent perturber fortement le milieu et doivent être réalisés en conformité avec la réglementation et accord préalable (police de l'eau).



**GRAND** Paysage-élagage  
Maçonnerie paysagère

abattage- taille- engazonnement- clôture-  
pavages- murs- pierres et agglos  
dallage- création-

411 Route Lasmacine Collonges 71960 Prissé  
grand.daniel@wanadoo.fr

06.70.27.77.59  
03.85.37.88.14

50%  
Jardiniers  
Professionnels  
COOPÉRATIVE PROFESSIONNELS & TOUJOURS





## Leurs devoirs


- Les propriétaires riverains doivent assurer un entretien régulier pour permettre l'écoulement naturel des eaux et maintenir la rivière en bon état. Cela consiste à l'élagage et au recépage de la végétation arborée et l'enlèvement des embâcles. L'élagage est à considérer au sens strict : ne pas mettre à nu la berge (laisser des têtards des bonnes espèces : saules, frênes mais pas les peupliers), ne pas dessoucher pour éviter l'érosion.
- En contrepartie du droit de pêche les propriétaires (ou associations de pêche) doivent assurer la protection des ressources piscicoles.

## Règles et démarches

En application des textes (loi sur l'eau, code de l'environnement) toute intervention dans le lit mineur ou majeur et aussi en zone inondable est soumise à déclaration ou autorisation en fonction de l'importance des travaux (seuils différents).

Il peut s'agir de creuser un puits ou une mare ou étang, de remblayer en bordure de rivière, de nettoyer un ruisseau (la notion d'entretien s'est substituée au curage).

Cela concerne tous les intervenants : propriétaires privés ou publics mais aussi les syndicats de rivières (SIVOM Petite Grosne) dont la mission est d'aménager ou restaurer un cours d'eau.



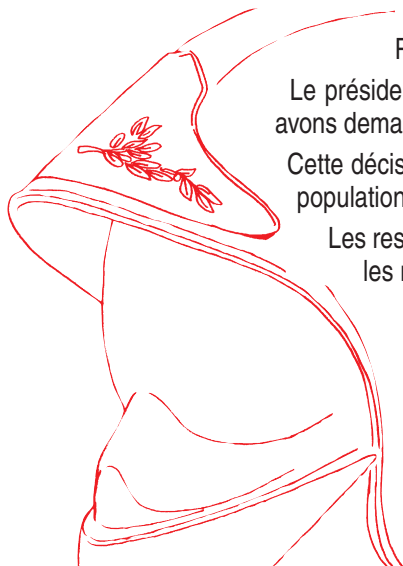
Conseil  
Assistance  
Proximité  
pour les TPE

Gestion  
administrative  
et commerciale  
à la carte

Maryline JOSEPH  
71960 PRISSE - Tél. 06 45 32 97 46  
[contact@cap-tpe.fr](mailto:contact@cap-tpe.fr)  
[www.cap-tpe.fr](http://www.cap-tpe.fr)



## SIVU du Val Lamartinien



Prissé n'aura pas de nouvelle caserne et le SIVU du Val Lamartinien restera Centre de Première Intervention (CPI).

Le président et le directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont souligné : "nous avons demandé une étude et il n'y avait pas de plus-value opérationnelle sur ce secteur."

Cette décision a été dictée par l'équité départementale et par le fait que nous nous occupons avant tout de la population départementale dans son ensemble.

Les responsables du SDIS se sont engagés à poursuivre les pistes afin d'utiliser avec la meilleure efficacité les ressources humaines que représentent les personnels du SIVU car il y a des compétences.

Le président du SDIS a provoqué une nouvelle rencontre avec les élus du SIVU Val Lamartinien et le chef de corps des pompiers, vendredi 22 avril. Il convient en cela de trouver des solutions répondant au sens opérationnel que le CPI peut apporter dans la distribution des secours et au service rendu à la population.

La nouvelle gouvernance mise en place au printemps 2015 a donc maintenu sa décision.

Pour les sapeurs-pompiers du Val Lamartinien, à l'attente, à l'espoir a succédé la déception. Sera-t-il possible de maintenir un CPI efficace avec 6 pompiers (en effet 13 pompiers sont en instance de démission).

Les élus et les sapeurs-pompiers du Val Lamartinien attendront les propositions écrites du SDIS.

Jean-Jacques SEY

*Domaine  
de la  
Feuillarde*

---

**LUCIEN THOMAS**  
Propriétaire-Récoltant  
71960 PRISSÉ

---

*Tel. 03 85 34 54 45*

Site web :  
[www.domaine-feuillarde.com](http://www.domaine-feuillarde.com)

E-mail :  
[lucien.thomas@domaine-feuillarde.com](mailto:lucien.thomas@domaine-feuillarde.com)

**Laurent  
COLLOVRAY**

Charpente  
traditionnelle  
Couverture  
Zinguerie



71850 CHARNAY-LES-MACON  
Tél. Fax 03 85 34 60 95



*Un brun secret*

*Artisan coiffeur*  
*Place de l'église*  
*71960 Prissé*

*03 85 37 61 77*



## Le « CLACH » une association pour les associations !

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016 le Comité de Liaison des Associations du Canton d'Hurigny est opérationnel pour faciliter les échanges entre les associations des 28 communes du nouveau canton d'Hurigny et pour aider celles qui font vivre des projets associatifs riches et dynamiques sur ce territoire. Les 23 membres du conseil d'administration ont mis en place 6 commissions :



Tous les bénévoles d'associations intéressés pour participer aux réflexions des commissions peuvent prendre contact au 06 33 86 52 58 ou par courriel à [contactclach@gmail.com](mailto:contactclach@gmail.com).

### A signaler :

- la quasi-totalité des 350 associations enregistrées sur le canton ont reçu un questionnaire pour exprimer leurs attentes et leurs besoins notamment en ce qui concerne la formation des bénévoles et des responsables associatifs.
- un premier forum des associations aura lieu le samedi 10 septembre à la salle des fêtes de Laizé.
- Pour Prissé, Pierre Dubois (Tennis Club) est à la commission sport et Daniel Thévenet (Sibé musiques) est aux commissions Culture et Forum.

- 1-Formation des bénévoles
- 2-Forum des associations
- 3-Emploi associatif
- 4-Patrimoine
- 5-Sport
- 6-Culture



## MAISON RAVASSARD

*Charcutier traiteur*

Prix national de pâté en croûte 2012  
Médaille de bronze boudin blanc truffé 2015  
Médaille d'or boudin noir 2016



les Halles St. Pierre Mâcon 03.58.19.56.97  
Prissé 03.45.47.81.56  
Charnay les Mâcon 03.85.34.19.72



**ZA Pré de Lit - PRISSE**

**Tél. : 03.85.37.82.24**

**[www.bragigand-batiment.fr](http://www.bragigand-batiment.fr)**

*Maçonnerie - Enduits de façades - Carrelage*

# La Vie Associative

## Le Patronage des Ecoles Laïques

Cette année encore fut bien remplie en termes d'actions ou de manifestations visant à récolter des fonds pour permettre aux élèves de participer à diverses activités :

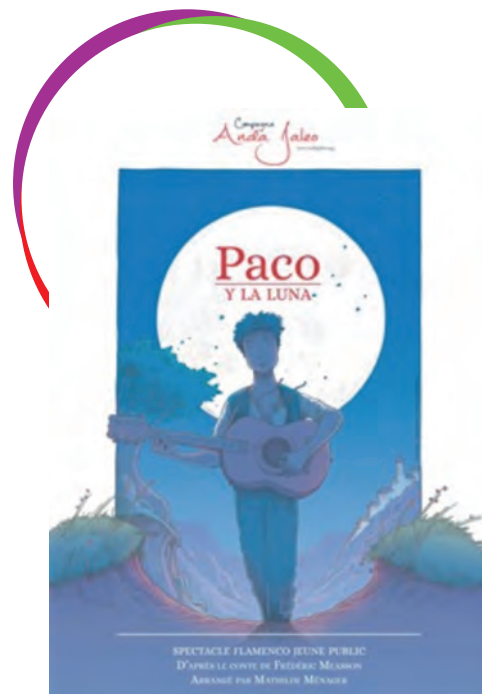
- Participation aux portes ouvertes de la cave en octobre
- La vente de tartes aux sucres
- Le loto en novembre
- La vente de sapins en décembre
- La vente de pizzas en avril
- La randonnée en mai
- La kermesse en juin

Plutôt que de détailler nos manifestations nous avons fait le choix d'afficher les activités auxquelles les enfants ont pu participer avec la collaboration du patronage.

Dans la continuité des années précédentes, divers cycles :

- Piscine à Mâcon pour les élèves de GS CP CE1
- Tennis pour les élèves de CE2
- Escrime pour les élèves de CM

Dès l'automne les élèves de CM se sont rendus en voyage scolaire au centre EDEN de Cuisery : astronomie et biologie animale/végétale.



Toutes les classes, maternelle et primaire ont pu assister à la salle des fêtes au spectacle de Noël : Paco y la luna (spectacle de flamenco jeune public).



Au mois de janvier, les élèves de maternelle ont pu découvrir lors de 8 séances l'art du cirque, encadrés par une jeune circassienne : « cirqu'en Fleur ».



La classe de CE2 est engagée dans un projet théâtre autour de l'auteur Dominique RICHARD.  
Visite du théâtre de Mâcon.

Pratique théâtrale avec Catherine CHAUSSUMIER et Jessica NOURISSON Rencontre – échange avec Dominique RICHARD (le 31 mars à Tramayes).

Le projet a connu son point d'orgue en mai avec une rencontre entre les différentes classes engagées dans ce projet.

Le patronage finance également l'intégralité des bus pour les sorties occasionnelles : Cave à Musique pour les élèves de maternelle, record de l'heure à Chaintré (CE1 et CM2), sortie jardinage à Botanic (CE1), etc.



## L'écho de la bib

### LA BIB AU QUOTIDIEN

Premier semestre bien occupé à la bibliothèque.

- Le 1<sup>er</sup> mars nous sommes allés changer 400 livres à la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire (BDSL).
- Le 16 mars nous avons acheté 78 livres que nous avons mis à la disposition des lecteurs le 30 avril.
- Du 7 avril au 10 mai, une valise exposition sur les Abécédaires était consultable sur place.
- Le 18 et le 21 mai, atelier calligraphie avec Marie-Hélène PERISSE.



### LES HORAIRES

- Mardi .....16h30 - 18h30
- Jeudi .....16h30 - 18h00
- Vendredi .....11h45 - 13h45  
(sauf pendant les vacances scolaires)
- Samedi .....9h30 - 12h00

Pendant les vacances de juillet et août ouverture le mardi de 16h30 à 18h30



### NOS PROJETS

En octobre, présentation d'ouvrages d'animations de créations manuelles qui permettra de préparer de nouveaux ateliers de Noël...





## NOS COUPS DE CŒURS



### ■ Jeunes

- Les carnets de Cerise – BD
- Nuit blanche au musée – D. Thiéry
- Interdit aux éléphants
- Le loup qui découvrait le pays des contes

### ■ Adultes

- Journal d'un vampire en pyjama – M. Malzieu
- La fille du taxidermiste – K. Mosse
- Le jardin au clair de lune – C. Bomann



Pour connaître toutes les nouveautés mises en rayons, il vous suffit de vous connecter sur : [bibliothequedeprisse.com](http://bibliothequedeprisse.com)  
Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances.

**Les bénévoles**



## Théâtre à Prissé

### SAISON 2016-2017 : DES NOUVELLES DE T.P.B.S. \*

*\*(Théâtre Portatif de Bourgogne Sud vise à créer une structure transportable qui puisse ponctuellement installer un espace scénique et un plateau technique correct dans les lieux les plus divers dans le but d'une diffusion du « spectacle vivant ».)*

« **Célimène et le Cardinal** », pièce de Jacques Rampal, spectacle professionnel coproduit par TPBS, la MJC de l'Héritan et l'association Youz, créée en Avril 2015 a été repris en mars-avril 2016 pour une série de cinq représentations à Sivignon, St Gengoux le National et Charolles. La presse et FRANCE3 Bourgogne ont accompagné l'évènement : <http://france3-regions.francetvinfo.fr>

« **Drôles d'oiseaux** » d'après une pièce pour enfants de Christian Jolibois, sera le titre du nouveau spectacle que préparent, pour les premiers mois de 2017, et sous la direction de Jean Jacques Nonot, deux clowns issus de Zygomaclowns.

### LES ATELIERS THÉÂTRE DE T.P.B.S.

*Les ateliers théâtre, animés par Jean Jacques Nonot, comédien et metteur en scène, sont gérés par la M.J.C. de l'Héritan, en convention avec la mairie de Prissé.*

*Ils poursuivront leurs activités sur la saison 2016-2017 dans la salle polyvalente, pour l'atelier « adultes ».*

**Renseignements à partir de la mi juillet 03.85.21.91.70. / [www.mjc-maconnaises.org](http://www.mjc-maconnaises.org) ou bien auprès de l'animateur 06.85.03.19.10.**



■ **L'atelier théâtre « jeunes » (9 à 15 ans)** ouvrira sa cinquième saison à la rentrée de septembre 2016.

(Le mardi, de 18h à 19h30 pour débutants et plus jeunes et le vendredi de 18h15 à 19h45 pour les perfectionnants et plus âgés)

Il a présenté cette année « **Trois scènes de gare** » écrites par Elisabeth Gentet-Ravazco et Sophie Balazard . Ainsi que « L'eau de la vie » une pièce de Olivier Py. Représentations le 15 juin dans le cadre des « scènes de juin » à la MJC de l'Héritan, et pour les élèves de l'école primaire, à la salle des fêtes de Prissé.

■ **L'atelier théâtre « adultes »** vivra sa sixième année d'existence.

(Le mardi, de 20h15 à 22h15)

Le spectacle « La vieille dame qui fabriquait 37 cocktails molotov par jour », inspiré de la pièce de Matteï Visniec a été présenté le 18 juin dans le cadre des « Scènes de Juin » à la MJC de l'Héritan, et, comme de coutume, repris en plein air dans le parc de la mairie de Prissé (entrée gratuite).





L'ensemble des ateliers est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à un spectacle, qui souhaitent s'amuser à explorer leur personnalité, à cerner et développer leurs compétences, à s'exprimer à l'oral, devant un groupe, en public, à découvrir des textes et à les interpréter, enfin à vivre ensemble une expérience unique.

Le théâtre, c'est apprendre à faire rêver, à émouvoir, à faire pleurer ou rire ceux qui sont en face de nous. C'est aussi prendre conscience du registre de ses propres émotions.

Venez confronter vos expériences, explorer votre corps et votre voix à travers des improvisations sur les sensations, les sentiments et l'espace... et surtout, venez construire, dans la bonne humeur, un projet convivial.



## Tarot Prisséen **Activité autonome du Tarot Détente**



L'animateur désigné Maurice A. peut être conforté dans son rôle par cette nouvelle saison écoulée au vu de son convivial fonctionnement. Il peut en toute humilité, se rassurer grâce à la volontaire mobilisation de 3 adeptes : Henri P. Max R. et Jacqueline V., à la démarche indispensable.

Tapis et jeux ont rejoint les tiroirs pour une longue pause estivale avec, en point de mire, le rendez-vous de la reprise à l'automne, début octobre, avec l'accueil possible de 3 recrues locales maximum

(Contacter l'animateur au 03 85 37 83 42).

Le collectif associatif « **Les 3 bouts prisséens** » a clôturé sa 12ème saison automne-hiver, d'une durée de 6 mois, ponctuée de 26 permanences le mercredi de 14h à 19h. Ainsi 22 adeptes du tarot se sont retrouvés à ces rendez-vous dans la simple camaraderie, tous âges confondus. Ce fut, aux yeux de l'animateur, une saison satisfaisante au niveau fréquentation, avec une moyenne de 16 à 17 à chaque permanence avec la présence très suivie de 4 féminines. Pour entretenir un légitime enjeu, un classement est réactualisé mensuellement avec, au terme, le podium des 3 lauréats : Combiér L. (1<sup>er</sup> avec 5 200 points), Chavet M. (2ème avec 2 800 points) et Guérin A. (3ème avec 2 100 points). En marge de ces résultats, la palme de l'assiduité revient au doyen Burdeau J.

**Au nom du collectif :**  
**le secrétaire à la communication, Maurice Aulas.**





## Foyer rural

Le Foyer Rural a mis les bouchées doubles cette année pour se lancer dans de nouvelles aventures !

La baby-gym, mise en place en janvier, est une réussite : 19 enfants inscrits, qui se défoulent et améliorent leur motricité sur des parcours constitués de matériels divers : poutre, barres asymétriques, tunnel... La saison se clôturera par un spectacle pour les parents et proches des enfants. Les horaires seront modifiés : 16h45-17h45 pour les 3-5 ans pour septembre.

Merci à Brigitte Chevalier qui nous a permis de mettre en place cette activité ; elle sera remplacée à la rentrée par un intervenant de l'association Siel Bleu. C'est avec cette association et la mairie de Prissé que nous organiserons une conférence, destinée principalement aux séniors et aidants, sur la prévention des chutes par les moyens à mettre en œuvre pour optimiser ses potentialités. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître (06.13.16.77.65 ou [foyerruralprisse@gmail.com](mailto:foyerruralprisse@gmail.com)).

Le vide-dressing organisé le 1er mai a fait salle comble avec les exposants, qui étaient ravis des ventes de la journée.

Évènements passés : Fête de la musique tournante en Val Lamartinien le 14 juin et gala de danse le 2 juillet.

Un partenariat avec la Scène Nationale nous permet de proposer une présentation de saison de leurs spectacles le vendredi 16 septembre à 19h, à la cave des Vignerons des Terres Secrètes, ouverte à tous.

Nous vous invitons le dimanche 11 décembre, à la salle des fêtes de Prissé, pour venir flâner et faire vos achats de Noël dans un dédale d'artisans d'art.





## Société de Pêche la Gaule de la Petite Grosne

Lors de l'Assemblée Générale de janvier dernier et suite au départ, après de nombreuses années de bons et loyaux services, de Messieurs Boucaud et Serrand,

il a été procédé au complément du Conseil d'Administration désormais composé de :

Robert Augoyat, Franck Baraly, Michel Besson (secrétaire), Gérard Combier, Albert Guérin (président), Arnaud Martinon, Gilles Philippon, Rémy Sangoy et Guy Triboulet (trésorier).

Les activités de l'an dernier sont reconduites en 2016 : 3 lâchers de truites ('fario' en 1ère catégorie et 'arc-en-ciel' en 2ème catégorie)



pour satisfaire les pêcheurs sachant qu'il reste des truites sauvages (dont beaucoup de petites) dans la partie haute de la société, qui s'arrête au pont, entre Pierreclos et Serrières.

La subvention communale et le bénéfice du concours de pêche du samedi 21 mai dans le parc de la Mairie de Prissé, bien doté avec de nombreux lots, ne financent qu'une partie de ces repeuplements, l'essentiel des ressources de la société provenant de la Fédération départementale de pêche.

Enfin la société suit les projets d'aménagement du Fil à La Roche Vineuse car, là aussi, des poissons sont déversés bien avant l'ouverture de début mars et en cours de saison.

Rappelons qu'il est possible de prendre une carte « journalière » ou « vacances » sur le site internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en précisant bien « La Gaule de la Petite Grosne ».

**Le Président Albert Guérin peut vous renseigner  
au 03 85 29 96 93.**

**Le Secrétaire,  
Michel BESSON**

**VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES**  
RÉVÉLER LE MÂCONNAIS

agence album 03 85 38 37 89 - 12/2009

71960 PRISSÉ • BOURGOGNE DU SUD  
TÉL. 03 85 37 64 89

VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES  
BOURGOGNE DU SUD

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

*Thierry Messerli*  
MENUISERIE - AGENCEMENT

Moulin Garnier 71960 LA ROCHE VINEUSE  
Atelier : 03 85 51 60 17 - Tél. 06 63 85 75 72  
[menuisierlemesserli@orange.fr](mailto:menuisierlemesserli@orange.fr)



## Sibé Musiques - La Coda



Après 13 ans de mise en place de concerts et de spectacles d'humour sur la commune, l'association Sibé Musiques a souhaité faire un peu « relâche » côté organisation début 2016. C'est aussi pour consacrer plus de temps à l'accompagnement à l'extérieur des groupes et artistes en résidence au hameau des Bouteaux. C'est ainsi que le trio VOCAL TWIN, HELLO DUO, SLC « BEATLES », ROCKY RACCOON, le spectacle « PIAF la dernière audition » exportent le nom « PRISSE » bien au-delà du canton.

Néanmoins, une nouvelle programmation a été mise en place : « EKLETIK live music SAV » propose des « concerts dédicaces » le dimanche après-midi à 16h. S'y sont succédés : CROSSROAD (blues-folk), NADEGE VACANTE (chanteuse CD « les arbres volent »), STEELGRASS (country-blue grass).

Poursuivant son projet de fédérer occasionnellement une ou plusieurs associations sur une action collective participative (label « PRISSE PASSION »), Sibé Musiques a mis en place sa 4ème fête de la musique tournante cette année sur le parking SUPER U des 2 roches. Le foyer rural a pris totalement en charge la buvette et la restauration de cet événement qui a été financièrement aidé par le magasin et la municipalité. La date de cette fête de la musique est toujours le mardi précédent la journée officielle du 21 juin.

Signalons que l'association Sibé musiques adhère à l'Office du tourisme Mâconnais Val de Saône et depuis peu au « CLACH » comité de liaison des associations du canton d'Hurigny (elle y siège au conseil d'administration et dans les commissions culture, communication et forum (voir présentation en page 25).

Sibé Musiques recherche adhérents bénévoles, passionnés par la mise en place du spectacle vivant sous tous ses aspects : communication, diffusion, installation, réception, sonorisation... (définie par une charte interne à l'association).

**Prochain rendez-vous :** le traditionnel concert du 10 novembre à la salle des fêtes : OLYMPIA 64 à l'envers : Trini Lopez, Sylvie Vartan et les BEATLES ! et la reprise des Tartines du Rire au gré des opportunités des artistes en tournée.

### FÊTE DE LA MUSIQUE

tournante en VAL LAMARTINIEN

PRISSÉ



Mardi 14 juin 2016 à Prissé



« Trio VOCAL TWIN », variétés françaises et internationales

En intermède, l'accordeoniste Jean-Marc Montillet



« ETC 3 », rock



## Des nouvelles de l'ESPM...

Certes, une fin de saison agitée pour notre équipe fanion dont les résultats en dent de scie n'ont pas été en adéquation avec les objectifs fixés, une préparation tronquée par des blessures et puis un changement d'entraîneur courant mars.

Grâce à la solidarité de ce groupe et un état d'esprit retrouvé, notre équipe a terminé le championnat de la meilleure des manières conservant ainsi sa place en Nationale 2.

Tout cela marqué par l'engouement de 1300 spectateurs lors du dernier match à domicile et le plaisir pour tous de rendre hommage à Julien DOREAU et Alan Mickaël THOMPSON que nous ne verrons plus fouler le parquet du chaudron, et aussi l'occasion de retirer définitivement le maillot n°15 de Benjamin JOBERT.



Mais l'ESPM, c'est aussi 17 autres équipes qui évoluent en championnat Inter Région, région et département, qui ont rayonné sur tous les terrains, et si toutes sont à féliciter pour leurs résultats, certaines ont particulièrement brillé et pour preuve :

- **3 titres de Champion de Bourgogne**, en U13 Masculins, en U15 Masculins (pour la 2ème année consécutive), en U15 Féminines avec la CTC Charnay/Prissé.
- **2 titres de Champion de Saône-et-Loire** en Séniors Féminines et en U15 Féminines aussi avec la CTC Charnay/Prissé.

Ce beau palmarès révèle la qualité de la formation des jeunes, dispensés par des entraîneurs diplômés et compétents, vivier de l'avenir de notre club.

Un grand merci à tous ceux qui s'impliquent de près ou de loin dans la vie du club et vivement la saison prochaine... pour vibrer Ensemble.





## Le Tennis Club Prisséen

Habiter à proximité d'un club de tennis, convivial et bien équipé, pouvoir en profiter est une chance pour les Prisséens et plus largement pour les habitants du Val Lamartinien.

Ouvert à tous, à des tarifs très étudiés, permet de pratiquer un sport abordable, de se faire plaisir tout en se faisant de nouvelles connaissances.

Avec quelques 200 adhérents, le Tennis club de Prissé - conduit par une équipe de 35 bénévoles - vient de fêter ses 30 ans. Chaque adhérent peut pratiquer à sa guise du tennis « loisir ou de compétition ». Nos équipes « jeunes, adultes, hommes et femmes » participent aux championnats de Saône et Loire.

### ● ECOLE DE TENNIS

Il offre une « école de tennis » encadrée par Katia BON, Monitrice diplômée. Cette école s'adresse aux enfants dès l'âge de 4 ans, aux jeunes et aux adultes. A partir du mois de septembre, l'école de tennis a lieu hors vacances scolaires et hors tournois officiels, pour 30 semaines minimum par an.

### ● TOURNOIS

Le club organise chaque année trois tournois officiels, l'un « en double », les autres « en simple » dont le National Cup qui se déroule du 20 Août au 04 Septembre.

### ● BADMINTON LOISIR

Le club de tennis a mis en place une section « badminton loisir ». Les séances ont lieu les mardis soir à partir de 20h30 - sous réserve d'être « adhérents » au club de tennis.

### ● STAGES D'ETE

Des stages d'une semaine « jeunes et adultes », « initiation ou perfectionnement », encadrés par Katia BON, sont organisés durant les vacances d'été.

- Du 11 au 22 Juillet.
- Du 1<sup>er</sup> au 19 Août (sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisantes).

Ces stages offrent une activité de sport et une saine occupation pour tous.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de Katia Bon au 06-49-28-96-90 (Téléphone ou SMS) ou par mail : [katia\\_bon@hotmail.com](mailto:katia_bon@hotmail.com)

### ● EQUIPEMENTS

Bien équipé avec deux salles couvertes et deux courts extérieurs, un club house, bureau et vestiaire, le Club de PRISSE a décidé de poursuivre son évolution avec l'installation des courts extérieurs et la construction d'un court de « Beach tennis » qui permettra de jouer l'été de manière encore plus ludique.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

## TENNIS CLUB DE PRISSE STAGES D'ETE

Des stages de tennis seront organisés pour les enfants et les adultes :  
Les raquettes peuvent être prêtées  
Tarifs des stages pour 5 jours ci-dessous :

- Stages Jeunes de 4 à 6 ans :
  - Horaires : de 9h15 à 10h15 - Tarifs : 40 €
  - Horaires : de 14h15 à 15h15 - Tarifs : 40 €
- Stages Jeunes de 7 à 15 ans :
  - Horaires : de 10h15 à 12h15 - Tarifs : 80 €
  - Horaires : de 15h15 à 17h15 - Tarifs : 80 €
- Stages Ados / Adultes :
  - Horaires : de 18h30 à 20h30 - Tarifs : 80 €
  - (les horaires peuvent être éventuellement modifiés, à voir avec la monitrice)

• Du lundi 11 au vendredi 16 juillet (semaine de 4 jours, tarif au prorata)  
• Du lundi 18 au vendredi 22 juillet  
• Du lundi 1 au vendredi 5 août  
• Du mardi 8 au vendredi 19 août (semaine de 4 jours, tarif au prorata)  
• Du mardi 16 au vendredi 19 août (semaine de 4 jours, tarif au prorata)

Dans le cas d'un nombre insuffisant de joueurs, le club se réserve le droit d'annuler le stage

Pour les inscriptions et/ou plus de renseignements vous pouvez contacter Katia BON (monitrice diplômée) au :  
06.49.28.96.90  
[Katia\\_bon@hotmail.com](mailto:Katia_bon@hotmail.com)

*Nous remercions la Commune et nos partenaires qui nous font confiance et nous apportent leur soutien.*

**Le Président, Pierre DUBOIS**

**Tél. : 06-40-14-23-43 - Mail : [pmdub@orange.fr](mailto:pmdub@orange.fr)**



## ADMR Un réseau de professionnelles formées et qualifiées

Nous vous accueillons :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Rue de la Mairie 71960 PRISSE / 03.85.37.89.38 - admr.prisse@orange.fr



### Notre gamme de services :

- Ménage, repassage
- Courses, préparation de repas
- Accompagnement véhiculé (RDV divers...)
- Portage de repas
- Aide à la toilette, habillage, lever/coucher
- Démarches administratives simples
- Téléassistance
- Garde d'enfants

Services qui peuvent être financés (CAF, Conseil départemental, CARSAT, MSA, CPAM...). Possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux selon la législation en vigueur.

Josette LACROIX, Présidente



## Don du sang CITOYEN UN JOUR, CITOYEN TOUJOURS ?

Début novembre dernier, il n'y avait plus dans les centres de l'Etablissement Français du Sang que 9 jours d'avance de stocks, alors que 15 jours sont normalement nécessaires pour sortir d'une situation de flux tendu. Et puis est arrivé le 13 novembre et ses funestes attaques terroristes au Bataclan et sur des terrasses de cafés parisiens, avec le bilan humain que l'on sait : 130 morts et des centaines de blessés. Dès le lendemain, l'appel des hôpitaux de la capitale au don du sang a été largement entendu dans toute la France, à tel point que 24 heures après cet élan de civisme des citoyens, les responsables de l'EFS leur demandaient de ne plus se présenter aux centres de



collecte dans l'immédiat, les stocks largement reconstitués ne pouvant pas se conserver plus de 6 semaines. Dans les jours suivants, le soufflé est bien vite retombé, le nombre de donneurs dans les collectes régulières a de nouveau baissé, aujourd'hui les stocks sont au plus bas, et notre région Bourgogne-Franche Comté n'y échappe pas.



Comme il serait heureux que cet esprit citoyen et généreux d'un jour devienne permanent ! Et que chaque donneur potentiel n'attende pas une nouvelle catastrophe pour offrir son sang et se rende aux collectes mobiles organisées régulièrement dans son secteur.

Dans le Val Lamartinien, les prochaines auront lieu **vendredi 24 juin** à La Roche Vineuse, **mercredi 24 août** à Verzé, **vendredi 28 octobre** à Bussièrès, et **mardi 27 décembre** à Igé.

Gérard Coulon,  
président de l'Amicale  
du Val Lamartinien



## Garderie Les P'tits Loups

La garderie Les P'tits Loups a enregistré depuis septembre 2015 une hausse des inscriptions. De nombreux enfants, scolarisés à Prissé, fréquentent la garderie, avec des pics de fréquentation les jeudis et mardis soirs.

**Inscriptions pour la rentrée scolaire 2016 :** l'équipe des parents bénévoles, qui gère l'association, vous donnent rendez-vous le 31 août 2016 de 17h00 à 19h00 dans les locaux de la cantine scolaire.

L'accueil périscolaire fonctionne exclusivement pendant les périodes scolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 19h00 et les mercredis de 7h15 à 9h00. Un goûter est distribué tous les jours à l'arrivée des enfants puis ils peuvent se distraire ou commencer leurs devoirs s'ils le souhaitent sous la surveillance de Maria Dias, surveillante périscolaire, et de Julie ou Nane, les atsem.



Contact :  
Nathalie BONNETAIN,  
Présidente  
(06 62 06 61 47).

**Pharmacie des 2 Roches**

**71960 PRISSE**

**☎ 03 85 37 84 13**

Matériel Médical

*Alain Camps*

harmonisation de l'habitat  
géobiologie  
sourcier

reiki usui  
magnétisme

07 82 35 86 73 - 71960 Prissé



Plâtrerie  
Peinture  
Isolation  
Ravalement  
de façade  
Revêtements  
de sols

S.A.R.L.  
**FERNANDES Frères**

Le Bourg  
71260 ST-AURICE DE SATONNAY

Tél. 03 85 33 38 22 / 03 85 37 62 64  
Fax : 03 85 33 44 89



### Naissances

• BLONDEAU Louise Anaïs 10/02/16	filles MACON
• JULIEN Thomas Louis 14/02/16	garçon MACON
• LOISY Léo 16/02/16	garçon MACON
• DRAGOT CHILTZ Erika 24/03/16	filles MACON
• DEMANGE Lehyan 01/04/16	garçon MACON
• BERNARD Noémie Laura 30/04/16	filles MACON
• BRILLOUET Lucie Dominique Patricia 25/05/16	filles MACON
• CANARD Fleur, Stéphanie, Céline 27/05/16	filles MACON

### Mariage hors de Prissé

- DA SILVA Delfin et BUET Natacha  
18/06/16 CHÂTILLON-s/CHALARONNE (Ain)

### Décès

• BONNET Georges 14/12/15	MACON
• ROBERT Georgette Marie veuve REGNEAULT 26/12/15	MACON
• CHANUT Paul 04/01/16	MACON
• JOYEUSAZ Angèle épouse ROSSERO 30/01/16	MACON
• DROUET Joannès 26/03/16	MACON
• PELLETIER Marie Aline Georgette épouse DUCOTÉ 23/05/16	MAZILLE

### Inhumations au cimetière ou passage de corps sur la commune :

- DUMAS Maurice  
21/01/16 MACON
- BONFILS née DUSSAUGE Louise Claudette  
16/03/16 VIENNE (Isère)

## PREVENTION DES CAMBRIOLAGES : EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

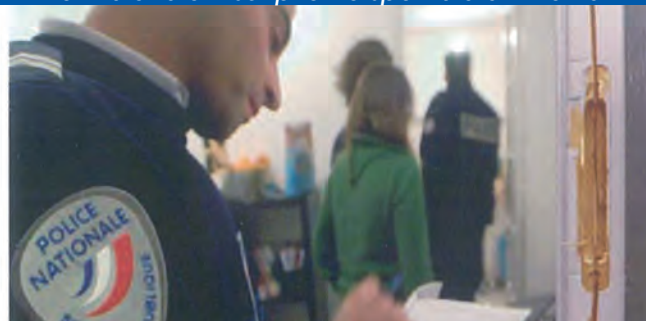
Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.  
Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations "**Tranquillité vacances**" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

*Formulaire d'inscription disponible en Mairie*



## TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

	SALLE A SALLE C	SALLE 2	SALLE POLYVALENTE	SALLE POLYVALENTE pour un repas (80 personnes)
Association loi 1901 déclarée Prissé	gratuit	gratuit	gratuit	79 € (1 jour) 118 € (1 week-end)
Habitant de Prissé 1/2 jour 1 jour	27 € 53 €	13 € 27 €	53 € 106 €	118 € (1 jour) 185 € (1 week-end)
Extérieur à Prissé 1/2 jour 1 jour	27 € 53 €	13 € 27 €	71 € 142 €	exclu exclu

## TARIFS DE LOCATION SALLE DES FETES ET PARC MUNICIPAL

ASSOCIATIONS DECLAREES et HABITANTS DE PRISSE		EXTERIEURS
<b>BUT LUCRATIF</b>		
BAL / REVEILLON / REPAS DANSANT	192 €	415 €
THE DANSANT	147 €	415 €
BOURSES DIVERSES		
- par jour	147 €	
- par jour supplémentaire	52 €	
EXPO / CONFERENCE / CONCOURS / THEATRE /CONCERT		
- par jour	95 €	309 €
- par jour supplémentaire		155 €
<b>SANS RECETTE ASSOCIATION ET PROFESSIONNEL</b>		
BANQUET / ARBRE DE NOEL / LUNCH/ BUFFET	122 €	
avec animation:		353 €
sans animation:		257 €
APERITIF/ PIQUE-NIQUE AG d'une ASSOCIATION	74 €	156 €
<b>PARTICULIERS</b>		
REPAS FAMILIAL (Lunch, mariage ...)		
- 1 jour	203 €	353 €
- Week-end	303 €	530 €
- Aperitif seul	95 €	156 €
CONFERENCE EXPOSITION	74 €	156 €
PARC MUNICIPAL	Gratuit	
Concours de Pétanque		52 €
Manifestation avec chapiteaux ou stands expo		155 €

### FERMETURE DU BUREAU DE POSTE de Prissé du 25 juillet au 6 août inclus.

Vous pourrez retrouver tous les services habituels dans les bureaux de poste de La Roche Vineuse et Charnay-les-Mâcon.

## BESOIN D'UN ECRIVAIN PUBLIC ?

**- Courriers personnels  
- Dossiers administratifs**

**Rencontrez votre écrivain public gratuitement**

**Pour prendre rendez-vous,  
A CHALON : 03.85.90.87.80  
POUR LES AUTRES PERMANENCES : 06.40.48.40.23**

**CDAD**  
Centre Départemental de l'Écriture Administrative

Blotcel, service gratuit, permet de bloquer les démarchages téléphoniques commerciaux. Le gouvernement vient de mettre en place depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 un service gratuit permettant d'empêcher les démarchages commerciaux sur les lignes téléphoniques fixes et mobiles. La démarche consiste à s'inscrire sur le site [www.blotcel.gov.fr](http://www.blotcel.gov.fr) en laissant son adresse de courriel. Sous 48 heures vous recevez un message contenant un lien permettant la confirmation de votre inscription. Dans un délai d'un mois, le service est mis en place et restera effectif pendant trois ans.

**bloctel.gov.fr**

Accueil | Fonctionnement du service | Inscription | Faire une demande

**INSCRIVEZ-VOUS SUR BLOCTEL EN SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

- 1 VOUS VOUS PRE-INSCRIVEZ SUR BLOCTEL.**  
Vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne et validez votre inscription.
- 2 VOUS VALIDEZ VOTRE INSCRIPTION.**  
Sous 48 heures, nous vous envoyons un premier courriel. Afin de valider définitivement votre inscription, vous devez retourner ce courriel dans les 10 jours suivant sa date d'envoi. Votre inscription sera alors validée.
- 3 VOUS RECEVEZ VOTRE NUMÉRO D'INSCRIPTION.**  
Nous vous envoyons votre numéro d'inscription par courriel. Ce numéro vous permet de bloquer les démarchages commerciaux sur votre ligne fixe et mobile.

**BLOCTEL VOUS PROTÈGE**

10 jours de délai pour valider votre inscription. Les démarchages commerciaux sont bloqués pendant 3 ans à compter de la date de validation de votre inscription.

# Calendrier des Manifestations

## Juillet

Samedi 2 Gala de Danse Foyer Rural

Tout le mois Stages de tennis Tennis Club

Notes : vacances scolaires : mercredi 6 - Fête Nationale : jeudi 14

## Août

Du samedi 21  
au dimanche 4/09 Tournois « National cup » Tennis Club

Vendredi 26 Concours de Pétanque  
semi-nocturne ESPM

Tout le mois Stages de tennis Tennis Club

Notes : Fête Assomption : lundi 15

## Septembre

Samedi 3 Journée détente FNACA

Dimanche 4 Finales « National cup » Tennis Club

Samedi 17  
et Dimanche 18 Journées Nationales du Patrimoine

Notes : rentrée scolaire : jeudi 1er

## Octobre

Dimanche 2 Vide Greniers ESPM

Dim. 9 (ou sam 8) Expo Vente Cercle de l'Amitié

Dimanche 9 Fête du vin nouveau PCF Mâcon

Samedi 22 et

Dimanche 23 Journées Portes Ouvertes Vignerons des Terres  
Secrètes

Notes : vacances scolaires : jeudi 20/10 au mercredi 2/11

## Novembre

Samedi 5 Concours de Belote Cercle de l'Amitié

Jeudi 10 Festival Best of Sibé Musiques

Vendredi 11 Commémoration 14-18 Municipalité

Samedi 12 Concours de Belote à Verzé FNACA  
Soirée « Cabaret » Chorale Foyer Rural

Dimanche 20 Loto Patronage Laïque

Samedi 26 Course Pédestre Association Cycliste

## Décembre

Dimanche 4 Banquet des Anciens C.C.A.S.

Dimanche 11 Marché de Noël Foyer Rural

Vendredi 16 Fête de Noël Écoles Patronage Laïque

Notes : Noël : Dimanche 25

vacances scolaires : sam 17/12 au lun 2/01/2017



# Renseignements utiles

## Mairie

**Courriel :** mairiedeprise@orange.fr / **Tél.** 03 85 37 80 08 **Fax :** 03 85 37 63 15 / **Site :** www.mairie-prisse.fr

**Ouverture du secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h + vendredi de 13 h 30 à 16 h - Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois de 9 h à 11 h

**Permanence Maire-Adjoint :** Chaque lundi (sauf jours fériés) de 19 h à 20 h

**Responsable technique :** Ateliers municipaux : Loïc GUYOT - **Tél.** 03 85 37 62 61

**Location salle des fêtes : Réservations salles et parc - Tél. mairie** Gestionnaire : Isabelle HUMBERT - **Tél.** 03 85 37 62 87

**Calendrier manifestations :** Maurice AULAS - **Tél.** 03 85 37 83 42

**ETE 2016 :**  
Pas d'ouverture du secrétariat  
les samedis 16 juillet, 6 août et 20 août

## Services Publics

### LA POSTE :

Ouverture du bureau (158, rue de la Poste) :

- Lundi : fermé.
- Mardi, mercredi, jeudi, samedi de 8 h 45 à 12 h 00.
- Vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.

☎ 03 85 37 63 50

Levée du courrier : 16 h 00 du lundi au vendredi - 12 h 00 le samedi

### Service des eaux et assainissement :

SUEZ Environnement à Charnay-lès-Mâcon

Renseignements sur factures, résiliation ou prise d'abonnement ☎ 0977 409 443

N° d'urgence ☎ 0977 401 127

**EDF :** accueil ☎ 0800 123 333

Urgence gaz : ☎ 0800 47 33 33

Dépannage électricité 24h/24 :

☎ 09 72 67 50 70

**ERDF :** Pour connaître les prévisions de coupures dans la commune, inscrivez vous sur <http://www.erdf-prevenance.fr/>

**FERMETURE ESTIVALE**  
du 25 juillet  
au 06 août

### BUS : Transports à la demande (TREMA Fil) :

Réservation obligatoire

N° vert ☎ 0800 35 00 34

Site Internet : [www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)

Mail : [contact@trema-bus.fr](mailto:contact@trema-bus.fr)

### Bibliothèque communale :

☎ 03 85 37 89 31

Ouverture :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 11 h 45 à 13 h 45 (sauf vacances scolaires)
- Samedi de 9 h 30 à 12 h

### Trésor Public de la Roche Vineuse :

Ouverture du bureau :

- les mardis et mercredis de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h,
- les lundis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h

### Conciliateur de Justice :

M. Georges-Max THIRION

☎ 03 85 38 17 48 - ☎ 06 88 07 20 40



## Services pour les déchets : Camval - Pôle Environnement

☎ 03 85 38 44 39

### Ramassages des ordures ménagères :

A partir de 7 heures :

- Pour le bourg : mardi matin et vendredi matin
- Pour les hameaux : mardi matin

### Conteneurs pour tris sélectifs :

En permanence aux lieux suivants :

- Route Blanche,
- Route Lamartine, Chemin de Liennant,
- Rue de la Fontaine,
- Route de la Blanchette,
- Route de Mouhy, Parking Super U.

### Déchetteries : toutes celles du périmètre :

- La Roche Vineuse : lundi, mercredi, vendredi, samedi
- Charnay lès Mâcon : du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- La Grisière : du lundi au samedi et dimanche de 9 h à 12 h.

### Ramassage d'encombrants :

**(dépôt la veille au soir en bordure de voie publique) :**

Un porte à porte 2 fois par an pour les habitants ne pouvant pas se déplacer (de 5 h 30 à 13 h).

S'inscrire en téléphonant à la CAMVAL - Pôle Environnement : ☎ 03 85 38 44 39

### Récupération vêtements, livres, chaussures, chapeaux, cuirs :

- Conteneurs Association "RELAIS", en permanence  
Rue de la Fontaine, Route de la Blanchette.
- Conteneur "Eco'Sol" Le Pont, en permanence  
Route Lamartine

### Ramassage bouchons de liège :

2 fois par an par l'association "AMI".

Dépôt Cour de la Mairie, la 1<sup>re</sup> semaine d'avril et d'octobre

### Récupération téléphones portables :

Par l'association FNATH-mobile - Dépôt secrétariat de Mairie.

**Récupération bouchons plastiques, cartouches d'imprimantes :** Par le groupe scolaire.

Prochaine date  
de ramassage :  
17/10/2016

## Groupe scolaire

### Ecole maternelle et primaire :

enfants de 3 ans au CM2

Directeur : M. Jean-Pierre LOVATO

☎ 03 85 37 80 42

### Restaurant scolaire :

☎ 03 85 37 60 82

Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi

### Garderie périscolaire :

☎ 03 85 37 60 82

Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h les jours de classe, et mercredi matin de 7 h 15 à 9 h 00.

### Ramassage scolaire :

- Maternelle et Primaire : Hameaux uniquement.  
Renseignements et inscriptions : Mairie
- Enseignement secondaire : Bourg et hameaux  
Renseignements et inscriptions : SITUM  
☎ 03 85 38 79 05

**Ramassage Car-Postal :** ☎ 03 85 21 98 78

## Culte

### Paroisse Saint Vincent en Val Lamartinien :

Route de Mâcon - La Roche Vineuse

Père Nicolas GOURY - ☎ 03 85 38 60 70

Permanence d'accueil (Edith PROST) : les mardi, mercredi, et vendredi de 15 h à 18 h à la Maison Paroissiale (1<sup>re</sup> maison à l'entrée du Bourg de la Roche Vineuse) ☎ 03 85 37 65 17

## Sécurité

Pompiers - ☎ 18

S.M.U.R. Mâcon - ☎ 03 85 34 33 00

Gendarmerie Mâcon - ☎ 03 85 22 97 10

(196, rue des Cordiers)

## Médecine - Santé

**Médecin :** Dr Novello  
Dr Jugnon-Fromentin  
☎ 03 85 37 83 40

### Pharmacie des 2 Roches

☎ 03 85 37 84 13

**Infirmières :** M<sup>mes</sup> CHAPATON -  
GHEURY - GROPPOSO -  
LATHUILLIÈRE - ☎ 03 85 37 60 24

### Ostéopathes :

- MET Patrick : ☎ 03 85 37 62 93
- GUERIN Justine : ☎ 06 29 22 25 56

### Masseur-Kinésithérapeute :

- **Cabinet MET-WARIN-RAMEAU :**  
211 Rue de la Fontaine  
☎ 03 85 37 60 24

**Diététicienne :** NAVAS Amélie  
☎ 06 76 14 09 30

## Social

### Service social :

Assistante sociale - Maison Départementale des Solidarités  
M<sup>me</sup> BERGER - 268, rue des Epinoches - ☎ 03 85 21 65 17

### Association Portage repas à domicile :

- St Gengoux le National - ☎ 03 85 92 55 23  
- ADMR Mâcon - ☎ 03 85 38 21 86

### A.D.M.R. (Espace Polyvalent, rue de la Mairie)

Bureau ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h,  
☎ / 📧 03 85 37 89 38 - Mail : admr.prisse@orange.fr

### Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse :

Bureau ouvert : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h  
☎ 03 85 36 63 40

### Micro-crèche de Prissé (CAMVAL) :

173, rue de la Fontaine - ☎ 03 85 38 97 41

## Activités Associations communales

### Foyer Rural :

Danse, gymnastique volontaire,  
volley, chorale.  
Présidente M<sup>me</sup> Laure FAVRE  
☎ 06 13 16 77 65

### Basket :

- Etoile Sportive Prissé-Mâcon  
Président M. Pascal CORTAMBERT
- ESPM 2002  
Président : M. Fabien THOMAS  
Bureaux (372, rue de la Fontaine)  
☎ 03 85 37 64 31  
Salle des sports ☎ 03 85 37 62 73

**Pêche :** La Gaule de la Petite Grosne  
Président M. Albert GUERIN  
☎ 03 85 29 96 93

**Pétanque Loisirs :** (avril à octobre)  
Contact : René MALATIER  
☎ 06 59 39 31 17

**Tarot :** Les 3 Bouts (octobre à avril)  
Contact : Maurice AULAS  
☎ 03 85 37 83 42

**Chasse :** L'Echo de la Blanchette  
Président M. Philippe JACO  
☎ 03 85 35 84 99

**Ecole :** Patronage laïque  
Présidente M<sup>me</sup> Anne Sophie DUVERT  
☎ 03 85 37 88 74

**Garderie Périscolaire :**  
Les P'tits Loups  
Présidente M<sup>me</sup> Nathalie BONNETAIN  
☎ 06 62 06 61 47

**Aînés Ruraux :** Cercle de l'Amitié  
Présidente M<sup>me</sup> Colette MEYER  
☎ 03 85 37 75 26

### Vélo :

Association Cycliste Prisséenne  
Président M. Gilles BLETON  
☎ 06 84 64 22 20

**Tennis :** Tennis Club Prisséen  
Président M. Pierre DUBOIS  
☎ 03 85 37 85 04

**Chorale A Piacere**  
Michelle BROYER ☎ 03 85 37 62 05

### Sibé Musiques La Coda

Président M. Daniel THEVENET  
☎ 03 85 37 60 36

### Théâtre : TPBS

Président M. Jean-Jacques NONOT  
☎ 03 85 37 82 23

**As des As :** On prête tout  
☎ 08 20 71 19 01

